

# Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2016/2017

<b>Composante</b>	<b>UFR des Sciences de la Santé Simone Veil</b>
<b>Niveau d'étude</b>	<b>2ème année</b>
<b>Mention</b>	<b>FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES en vue de l'obtention du DIPLÔME D'ETAT DE SAGE-FEMME (DFASMa)</b>
<b>Parcours</b>	

Validation en conseil de composante

Validation en CFVU

Validation CFVU du 15/09/2016

## Dispositions particulières

### UE Théoriques

L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant ou de l'équipe pédagogique. Des absences non justifiées répétées peuvent conduire à la défaillance du candidat aux épreuves d'évaluation.

Il n'existe pas de compensation entre les UE de chaque semestre, ni de compensation entre les semestres.

En cas de retard supérieur à 10 min, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant.

L'étudiant n'ayant pas acquis ou compensé une UE à la première session est inscrit d'office pour repasser cette UE en seconde session. Toute note supérieure ou égale à 10/20 est présumée être conservée par l'étudiant pour la seconde session, sauf s'il fait la demande contraire avant le 1er mai pour le semestre d'automne et dans les 24 heures qui suivent la proclamation des résultats pour le semestre de printemps. Toute note inférieure à 10/20 est présumée être abandonnée par l'étudiant sauf s'il fait la demande contraire dans les mêmes délais.

### UE Cliniques

La validation des stages est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure assurant la formation de sage-femme ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

L'UE clinique est validée si les conditions suivantes sont réunies :

Avis favorable de chaque responsable de stage (1 feuille d'appréciation par lieu de stage) et validation de l'acquisition des objectifs institutionnels (relevés d'actes).

Validation des traces d'apprentissage.

Participation aux séances de simulation haute fidélité.

Les stages non effectués seront à rattraper en totalité

1ECTS de stage équivaut à 30h. Toute absence doit être récupérée. Seules 180h de stage peuvent être rattrapées durant l'été.

Les stages de 120h non validés entraînent un rattrapage de 90h.

Les stages de 90h non validés entraînent un rattrapage de 60h.

Les stages de 60h ou 30h non validés sont à rattraper en totalité.

### UE Libres

Pour la validation des UE libres soumises à un présentiel obligatoire :

Toute absence justifiée supérieure à 20% du volume horaire total de l'UE entraîne l'invalidation de l'UE libre en 1ère session.

Toute absence injustifiée entraîne d'emblée l'invalidation de l'UE libre en 1ère session.

### FGSU

L'étudiant doit obligatoirement suivre l'enseignement FGSU afin d'acquies l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence avant l'obtention du DE.

### CSCST

La validation du Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'État de sage-femme.

Semestre 3 : MSMSE30 - MEMSE30							1ère Session					2ème Session					Responsable					
Code UE	Intitulé	Volume horaire total				ECTS	Contrôle continu 100 %					Examen Terminal 100 %										
		CM	TD	TP	Autres (stages)		CC	Ecrit		Oral		Travail Personnel	Epreuve Pratique	CC	Ecrit			Oral		Travail Personnel	Epreuve Pratique	
								%	Durée	%	Durée				%	%		%	Durée			%
<b>Cours obligatoires</b>																						
MSMOB310 MEMOB310	Obstétrique Maïeutique	42	6			4	Au moins 2 épreuves					1	100%	1h30						E. Changarnier E. Vautrin		
MSMOB320 MEMOB320	Néonatalogie - Pédiatrie	22	2			2	Au moins 2 épreuves					1	100%	1h00						E. Changarnier E. Vautrin		
MSMOB350 MEMOB350	Santé Publique	14	2			2	Au moins 2 épreuves					1	100%	1h00						E. Changarnier E. Vautrin		
MSMOB360 MEMOB360	Gynécologie - Santé gènesique des femmes - AMP	38	2			4	Au moins 2 épreuves					1	100%	1h30						E. Changarnier E. Vautrin		
MSMOB370 MEMOB370	Sciences Humaines et Sociales - Droit - Economie - Management et Langue étrangère	32	8			4	Au moins 2 épreuves					1	100%	1h						E. Changarnier E. Vautrin		
MSMCL310 MEMCL310	Cliniques					8											S. Prudhomme E. Vautrin					
	Stages					240																
	Traces d'apprentissage						Au moins 1 épreuve					Mêmes modalités que pour la 1ère session										
<b>Cours optionnels</b>																						
MSMLI301 MEMLI300	UE libres (2 au choix)					6																
<b>UVSQ</b>																						
TAPSMSE3	Sport						2					65%	35%	2					50%	50%	P. Nieto	
MSMLI360	Master Biologie																				A. Rincheval	
MSMLI350 MEMLI350	UE libre autre composante ou projet personnel de l'étudiant																				E. Changarnier E. Vautrin	
<b>Département de Maïeutique</b>																						
MSMLI311	Diagnostic anténatal		24				1					100%		1					100%		L. Bussières B. Kashani-Tessier	
MSMLI330	Ethique clinique		24				1					100%		1					100%		S. Baumann	
MSMLI340	Suivi gynécologique de prévention		24				1					100%		1					100%		S. Prudhomme	
<b>Foch</b>																						
MEMLI310 MEMLI410	Qualité et gestion des risques		24				Au moins 1 épreuve					1	100%	1h							C. Buzenet	
MEMLI310 MEMLI410	Tutorat		24				Au moins 1 épreuve					1							100%			O. Houziaux
MEMLI310 MEMLI410	Sociologie et philosophie pratique en maïeutique (2)		24				Au moins 1 épreuve					1	100%	2h00								E. Vautrin
<b>TOTAL</b>						<b>30</b>																

